

Pour la *Zone de rencontre* Simon Valois, nous voulons offrir aux habitants un *séjour urbain* où les citoyens séparés par un clivage générationnel et niveau social, se retrouvent et s'approprient harmonieusement de l'espace collectif.

Pour ce faire, nous mettons en place un *canevas* unitaire sans obstructions visuelles dans l'ensemble de la *Zone de rencontre*. Ce *canevas* est structuré par un *archipel d'îles atmosphériques* non hiérarchisées. Elles structurent l'espace de deux manières : Premièrement elles sont surélevées et aident à gérer l'interface entre rue partagée et espace piéton. Deuxièmement, elles s'adaptent aux besoins spécifiques des rues : Les *îles* côté rue Ontario sont denses, ouvertes et servent de support aux activités commerciales de la rue. Les *îles* aux abords du magasin Métro, sont plus intimes et offrent des zones de repos et de détente. Une des îles agit comme une *singularité* de par sa taille et fonction, c'est l'*îlot de fraîcheur* : Situé sur l'intersection Ontario/Valois, il offre une large plateforme en bois qui invite à se coucher, flâner ou méditer sous une canopée végétale. Il est traversé par la promenade Luc Larivé dont la géométrie est prolongée sur l'ensemble de la *Zone de rencontre*.

Pour animer les *îles*, nous proposons un mobilier urbain qui se décline sur deux temps. D'abord un mobilier fixe et permanent (en granite) qui offre un accueil tout au long de l'année. Ensuite, un mobilier saisonnier adaptable selon les besoins changeants de la *Zone de rencontre*. Ce mobilier peut être conçu en co-création, en accord avec des pratiques innovantes tel le *chantier ouvert*. Simples chaises colorés ou objets plus élaborés, il aiderait à l'appropriation de l'espace collectif par les citoyens.

Si le *canevas* de la *Zone de rencontre* reprend la matérialité de la Place Valois (dalles de béton), les *îles* sont recouvertes de matériaux sensibles tel un couvert végétal ou du pavé perméable. La végétation est également concentrée sur les *îles atmosphériques* : tantôt des arbres pour amener de l'ombre, tantôt une végétation dense, riche de plantes mellifères, qui évoque les ambiances des ruelles avoisinantes.

Une attention particulière a été portée aux seuils de transition. A l'entrée, le niveau de la rue s'élève pour rejoindre celui des trottoirs existants, marquant le début de la *Zone de rencontre*. Ensuite, le tracé sinueux des voies partagées, contraint la circulation automobile à ralentir. Un pavage conçu pour les personnes mal ou non voyantes se trouve dans l'interface entre zone partagée et zone piétonne et toute différence de niveau tient compte des personnes à mobilité réduite en offrant un accès universel sur l'ensemble de la *Zone de rencontre*.